

## La grève des médecins « massivement suivie »

**SANTÉ.** Le mouvement de grogne des médecins libéraux, débuté hier, pour dix jours, à l'appel d'une intersyndicale, contre la loi de financement de la sécurité sociale 2026 s'annonce « sans précédent ».

**G**rève des cabinets médicaux, blocs des cliniques fermés : le mouvement social des médecins libéraux, débuté hier pour 10 jours, à l'appel d'une intersyndicale, s'annonce « sans précédent ».

**« Les patients seront les premiers à trinquer avec cet loi »**

« La Confédération des syndicats médicaux français déclare déjà 80 % de grévistes. Le président du premier syndicat des médecins libéraux en France dit qu'il n'a jamais vu ça en 30 ans », explique le Dr Marie Rocheteau, membre de la CSMF44. Médecin généraliste à Bouaye, elle a fermé son agenda en ligne. « Je commence par une grève administrative, avant de mettre mon cabinet à l'arrêt du 10 au 14 janvier. Et



Le projet de loi veut notamment limiter les arrêts de travail. Archives CO

samedi, je serai à Paris pour manifester. En Loire-Atlantique, le mouvement est massivement suivi sur des modalités différentes. »

En cause ? Différentes mesu-

res de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2026, parmi lesquels un projet de loi contre la fraude sociale, qui vise à limiter les prescriptions d'arrêts de tra-

vail. « C'est une limitation de notre indépendance professionnelle. Nous aurons des amendes, mais ce sont les patients qui seront les premiers à trinquer », dénonce le Dr Fabienne Yvon, déléguée nationale du syndicat des médecins généralistes MG France.

### **« Agir sur la cause »**

Installée à Orvault, celle qui est en grève partielle pointe que 30 à 40 % des arrêts sont liés à des problèmes de souffrance psychique au travail. « On devrait plutôt se tourner vers les entreprises qui génèrent ces burn-out ». « On tape sur le thermomètre plutôt que d'agir sur la cause, confirme le Dr Marie Rocheteau. Ce n'est pas ça qui va attirer les jeunes. »

Les directions des cliniques Bretché et Santé Atlantique ont signé un texte le 29 décembre, dénonçant le

PLFSS 2026 « comme une agression » : « amendes massives pour non-utilisation du dossier médical partagé, outil ne répondant toujours pas au besoin des patients et des professionnels ; pouvoir unilatéral de l'assurance maladie sur la régulation des tarifs sans aucun contrôle démocratique ; disparition de la démocratie sanitaire » constituent « une attaque insupportable contre la médecine libérale et l'hospitalisation privée ».

À la clinique Jules-Verne, « une grève des blocs des médecins libéraux est décidée pour le 12 janvier et elle se poursuivra ensuite selon les spécialités », annonce également Bertrand Maubras, président de l'Association des praticiens libéraux de la clinique Jules-Verne. « Les urgences seront dirigées vers le CHU »,

Sophie Trébenn